JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL A

N° 295 du 20 juin 2022

Règlement grand-ducal du 8 juin 2022 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie - RECTIFICATIF.

Au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial A - N° 279 du 13 juin 2022, sous l'article 4, section 2 « Actes diagnostiques par imagerie de l'appareil urinaire », à la position 6), il y a lieu de lire :

«

6)	Cystographie rétrograde ou par cystostomie	MCQ11	4,81

»

au lieu de :

«

6)	Cystographie rétrograde ou par cystostomie	MCH11	4,81

».